

La seconde professionnelle

« Nature-Jardins-Paysage-Forêt »

La classe de seconde professionnelle constitue la première année du cycle professionnel en 3 ans qui conduit au diplôme du baccalauréat professionnel.

ADMISSION	Après la classe de 3 ^{ème} , conformément aux procédures d'affectation de l'Education Nationale (procédure AFFELNET)
LE BAC PRO EN 3 ANS	<p>Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans après la classe de troisième. Ce parcours intègre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une classe de 2^{nde} professionnelle ✓ Une classe de 1^{ère} baccalauréat professionnel ✓ Une classe de T^{le} baccalauréat professionnel <p>Les élèves qui suivent ce cursus peuvent obtenir dans le courant de la 2^{ème} année du cycle (classe de 1^{ère} bac pro) un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA rénové). Ce diplôme atteste d'une qualification professionnelle dans le secteur concerné.</p>
LE CHAMP PROFESSIONNEL	<p>Le champ professionnel « Aménagement » regroupe 3 secteurs professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● gestion des milieux naturels et de la faune, ● Aménagement et travaux paysagers ● Gestion forestière <p>Le cursus proposé par l'établissement correspond au secteur de la gestion des milieux naturels et de la faune.</p> <p>La formation de 2^{nde} professionnelle comprend un tronc commun à tous les secteurs de l'aménagement, ainsi qu'un module spécifique (EP3) qui permet un début de professionnalisation en cohérence avec le stage et la spécialité suivie en baccalauréat professionnel.</p>
POURSUITES D'ETUDES	<p>Les élèves de seconde professionnelle « Nature-Jardins-Paysage-Forêt » pourront poursuivre leur scolarité en 1^{ère} et T^{le} professionnelle « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » au Lycée agricole de Thiérache.</p> <p>Ils pourront également accéder à l'issue de la classe de 2^{nde} NJPF aux autres options des baccalauréats professionnels du champ professionnel aménagement (Travaux paysagers, gestion forestière).</p> <p>Les diplômés de baccalauréat professionnel en 3 ans peuvent intégrer les options de BTSA correspondant à la spécialité suivie en bac professionnel : BTSA Gestion et Protection de la Nature, BTSA Gestion Forestière, BTSA Aménagements Paysagers...</p>
ET EN + AU LYCÉE !	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation de l'agrément piégeur ✓ Possibilité de passer le permis de chasse ✓ Enseignement optionnel pêche sportive en eau douce





La seconde professionnelle « Nature-Jardins-Paysage-Forêt »

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

La formation de seconde professionnelle se déroule sur 36 semaines.

Elle intègre :

Les enseignements généraux communs à toutes les 2nde professionnelles

- **EG1** - Langue française, langages, culture humaniste et compréhension du monde
- **EG2** - Langues et cultures étrangères (Anglais)
- **EG3** - Motricité, santé et socialisation par la pratique d'activités physiques, sportives, artistiques
- **EG4** - Culture scientifique et technologique

Les enseignements professionnels communs aux 2nde du champ professionnel

Objectif : découverte du champ professionnel

- **EP1** - Contexte des chantiers d'aménagement
- **EP2** - Travail sur le chantier : opérations d'entretien et utilisation du matériel

les enseignements professionnels spécifiques du secteur du bac pro

Objectif : spécialisation professionnelle

- **EP3** - Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux

Autres enseignements

- **Les enseignements individualisés** à l'initiative de l'établissement
- **1 semaine** consacrée à **l'éducation au développement durable**
- **1 semaine** (ou son équivalent) pour la **mise à niveau**
- **1 semaine « chantier école »**

4 à 6 semaines de stage (dont 3 sur la scolarité)